

Public concerné

Prérequis

Formation ouverte à toute personne en charge des RH : directeurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, cadres intermédiaires...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Maîtriser les connaissances nécessaires à la préparation de l'entretien

Connaitre les compétences utiles et nécessaires à la conduite de l'entretien

Savoir rédiger un compte-rendu d'entretien

Programme

Contexte

Bien qu'il ne fût pas nouveau, l'entretien professionnel est devenu obligatoire avec la loi sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale du 5 mars 2014. Cadre légal, fondements de la démarche, préparation et conduite de l'entretien, cette formation très opérationnelle vous permettra de transformer cet entretien qui pourrait être vu comme une contrainte en opportunité.

Le cadre de l'entretien professionnel

- Rôle et enjeux pour les parties prenantes
- L'obligation
- L'interlocuteur : RH ou manager ?
- La différence avec l'entretien annuel d'évaluation

L'esprit de l'entretien professionnel

La préparation de l'entretien professionnel

- Du point de vue du manager
- Du point de vue du salarié
- Les compétences

La conduite de l'entretien professionnel

- Les étapes de l'entretien
- La différence entre l'entretien professionnel, l'entretien sexennal et l'entretien de reprise après une longue absence
- Les compétences nécessaires à la conduite de l'entretien notamment l'écoute active et la gestion de la résistance au changement

Le compte-rendu de l'entretien professionnel

- Le rôle et les enjeux
- Les commentaires
- Le rôle des autres parties prenantes de l'organisation

Durée, effectifs

7 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

7h de classes virtuelles : 20 et 21 juin (9h30 - 13h)

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

